

## Population et inégalités dans le monde

La question au programme invite les candidats à rapprocher l'analyse des dynamiques démographiques de l'étude des inégalités, des processus dont elles résultent et des dispositifs mis en œuvre pour tenter de les réduire. La compréhension des dynamiques démographiques est au cœur de la réflexion géographique et l'analyse des inégalités est centrale pour la compréhension du monde globalisé. Les inégalités peuvent être définies comme des disparités - diversement perçues, construites et traitées socialement dans le monde – en matière d'accès aux biens, aux ressources et aux services. Elles recoupent plusieurs domaines qui relèvent plus largement du développement humain. Plusieurs dimensions peuvent être prises en compte telles que les conditions d'existence, les revenus, l'accès aux services de base, la santé, l'éducation, les ressources, la sécurité, la justice, les droits fondamentaux. Il s'agit de se demander dans quelle mesure les inégalités persistent ou s'accroissent, dans un contexte d'évolution des situations de développement et de mondialisation qui tendent à reconfigurer les caractéristiques démographiques des populations humaines.

La question invite à considérer les interactions entre population et inégalités. Les différents types de dynamiques démographiques génèrent des motifs et des formes de répartition des populations et des inégalités. Ces inégalités sont, à leur tour, à l'origine de nouvelles dynamiques démographiques. Les relations réciproques entre démographie et inégalités doivent être analysées sur un plan géographique, à différentes échelles (mondiale, régionale et intra-régionale). Des travaux menés à l'échelle locale seront mobilisables dans la mesure où ils servent à illustrer des processus et des dynamiques liées aux inégalités au sein des populations. Au-delà des grandes formes de distribution spatiale, il s'agira aussi de considérer les flux de population en relation avec les grands types d'inégalités dans le monde. Les inégalités d'accès à des biens fondamentaux tels que l'eau potable et l'alimentation génèrent, par exemple, de multiples formes de mobilités et de conflits. De même, les enjeux sociaux liés au vieillissement des populations s'expriment sous différentes formes selon les régions du monde. Enfin, il conviendra d'aborder des champs traités plus récemment par la géographie telles que les études de genre, les logiques de l'exclusion sociale au détriment de celles de l'intégration, les formes de ségrégation et de discrimination, les régimes de visibilité/invisibilité. La connaissance des principaux indicateurs synthétiques de mesure des inégalités (IDH, PIB, PPA...) est attendue. Leur spatialisation permet une lecture géographique des inégalités, à plusieurs échelles. En outre, la prise en compte de différentes approches des inégalités (par les capacités, par exemple) complètera les informations données par les indicateurs synthétiques. Concernant les dynamiques démographiques, la connaissance des caractéristiques d'une population (pyramide des âges, *sex ratio*, stratifications sociales...), des indicateurs démographiques (taux de fécondité, taux de natalité...), des composantes, rythmes et modalités de la croissance (solde naturel, solde migratoire, transition démographique, vieillissement...) permet de poser des jalons de compréhension. L'analyse de ces différents paramètres devra être menée dans une perspective comparative, en cherchant à repérer et à expliquer les principaux contrastes géographiques et les discontinuités spatiales qui en résultent.

Les principaux processus causant les inégalités au sein des populations devront être étudiés. La croissance de la population mondiale est en effet à mettre en lien avec l'organisation des sociétés contemporaines et avec les processus globaux, qu'il s'agisse de la mondialisation, des enjeux démographiques des changements environnementaux, des problématiques de santé globale, de l'émergence de nouveaux régimes migratoires, ou des transformations sociales. L'analyse géographique doit considérer les conséquences spatiales du très fort accroissement démographique dans ses différentes dimensions régionales. Les processus tels que l'urbanisation ou la littoralisation devront être connus. A l'inverse, la décroissance démographique dans certaines régions ou dans certains Etats, conséquence d'un déficit naturel et/ou de l'émigration renvoient à des formes d'organisation des territoires à ne pas négliger. La question implique enfin d'analyser les transitions,

la transition démographique en premier lieu mais également les transitions urbaine, alimentaire et mobilitaire. Il faudra aussi prendre en compte de nouveaux niveaux d'organisation : les inégalités peuvent être saisies au niveau des groupes humains, où les questions de genre importent. Ces processus conduiront à analyser de manière critique les grandes catégories de lecture et de classification du monde sous l'angle de la population (opposition Nord/Sud, ou jeunes/vieux par exemple).

Au-delà de la connaissance des contrastes économiques et sociaux, le programme invite à s'interroger sur les réponses apportées par les acteurs géographiques et territoriaux aux situations d'inégalité. Les principales stratégies de réduction des inégalités entre individus et entre territoires, devront être abordées. D'un côté, les populations génèrent elles-mêmes des dynamiques pour s'extraire de leurs difficultés socio-territoriales (rôle croissant des femmes dans ces dynamiques, logiques migratoires, nouvelles formes de solidarité...). D'un autre côté, les politiques et les programmes de lutte contre les inégalités sont menés à différentes échelles et visent à garantir un meilleur accès aux ressources (éducation, emploi, NTIC) à toutes les populations, quel que soit leur lieu de naissance (région prospère ou en retard de développement, ville ou campagne) et leurs caractéristiques (âge, genre, ethnie, orientation sexuelle). Ces politiques sont portées par des acteurs de nature très diverse (organisations internationales et régionales, Etats, organisations non gouvernementales et, de plus en plus, organismes privés). A ce sujet on pourra mettre en évidence le retrait de l'Etat de certains grands programmes de réduction des inégalités (comme l'Aide publique au développement) au profit d'autres acteurs. La connaissance de quelques grandes politiques démographiques incitatives, des évolutions des modalités de l'aide au développement pour les pays du Sud ou des mesures de protection sociale et de leurs impacts spatiaux dans les pays du Nord est attendue.